

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 15 - juin 2002

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T

Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi .

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

La municipalité

Conseil municipal du 15 avril 2002

Absents : Mme MENU, M. QUENARDEL

Le conseil décide :

-d'approuver les modifications statutaires du SIEPRUR

-D'accepter l'adhésion au SIEPRUR des communes de POURCY et COURTAGNON

-De demander son retrait du SIEPRUR en faveur de l'adhésion de la CCVMR

-De transférer à la CCVMR la compétence de conduite de la préfiguration du Pays rémois, l'élaboration, la révision et le suivi de la charte de Pays et d'accepter la modification statutaire correspondante.

Afin de faciliter et développer les relations entre la société civile et les forces armées, un correspondant défense doit être nommé au sein du conseil municipal. Dans ce cadre, un travail important d'information réciproque est à conduire. Après délibération, le conseil désigne comme correspondant défense M. QUATRESOLS Denis.

Le conseil prend connaissance des études réalisées par L'OPAC concernant :

-la restructuration de l'ancienne salle des fêtes en groupe scolaire.

-le projet de création de lotissements et demande un complément d'information sur l'étude financière et l'impact du projet global sur le budget communal.

Conseil municipal du 22 mai 2002

Absent : M. Jean-Claude DIOT

Le conseil autorise le maire à signer un contrat avec Bureau-VERITAS pour un diagnostic visant à recenser

l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le bâtiment de la salle des fêtes et halte garderie suivant le décret n° 2001-84 du 13 septembre 2001

Le conseil autorise le maire à signer un contrat de maintenance avec CANON-France pour l'entretien du photocopieur de la mairie.

Le conseil municipal, considérant le résultat des études de faisabilité, délibère et décide :

-l'aménagement d'un lotissement de 10 lots, lieu-dit « les hauts du village », pour un coût prévisionnel d'opération de 214 849 € HT, afin, d'une part, de permettre l'accueil de jeunes ménages avec enfants et d'autre part, d'optimiser les ressources communales en vue de la création de logements locatifs

-l'aménagement d'un lotissement de 18 lots dont certains seront réservés au logement locatif, lieu-dit « les bas de Ludes »

-la restructuration de l'ancienne salle des fêtes en équipement scolaire et associatif comprenant le désenclavement du bâtiment scolaire, l'aménagement d'une nouvelle cour de récréation, d'un préau et d'une aire de stationnement sur la parcelle communale n°327 rue des Brugnottes, la réalisation d'un atelier accessible depuis l'impasse du préau et le réaménagement d'une salle associative pour un coût prévisionnel de 899 372,57 € HT

-la réalisation de logements locatifs dans les bâtiments communaux rue Victor Hugo, libérés à terme par l'école primaire

-considère que pour mettre en œuvre l'intégralité du programme, il est nécessaire de mener à bien les acquisitions foncières nécessaires et de lancer l'aménagement du premier lotissement.

Le conseil accepte l'achat d'un four pour le centre aéré l'Autr'ruche, d'un montant de 139,99 € . Ce four servira également pour la garderie les Petits bouchons ainsi que pour les écoles.

Mr BRIXON informe le conseil qu'une commission a été mise en place par la CCVMR, et chargée de l'étude du traitement des eaux vinicoles avant la station d'épuration.

Mr Gérald QUATRESOLS informe qu'il n'y aura pas d'animation au 14 juillet, mais il peut être envisagé une soirée « bal des vendanges » courant octobre.

Rentrée scolaire

La rentrée se fera mardi 3 septembre 2002



Etat civil

Décès

Cécile BEUZART veuve Bouché le 27 mars 2002

Guy COMBES le 1er avril 2002

Alain QUENARDEL le 2 avril 2002

Gérard PLOYEZ le 12 avril 2002

Marcel PETIT le 16 juin 2002

Naissances

Jules FREMION le 28 février 2002 à Reims

Kimberley QUATRESOLS le 27 mars 2002 à Reims

Axel CHATELLIER le 19 avril 2002 à Reims

Théo DELOZANNE le 11 mai 2002 à Reims

Mariages

Jean-Pierre JOREZ et Marie-Christine FESIN le 11 mai

Ludovic PENNEL et Angélique FAYOLA le 18 mai

Luc GAIDOZ et Anne CARLIER le 15 juin

Alexandre LACOUR et Corinne LAPLAGNE à MIOS (Gironde)



Association l'AUTR'RUCHE

Ses activités se dérouleront du lundi 1er au vendredi 26 juillet inclus. Le montant est fixé à 8 € par jour et par enfant.

Un voyage à Nigloland, réservé en priorité aux enfants de la ruche, est prévu mercredi 24 juillet.

Les enfants et leurs monitrices organiseront un spectacle jeudi 18 juillet à la salle des fêtes de Ludes à partir de 18 h.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Sandrine JOREZ : 03 26 61 13 32

Odile GARCIA : 03 26 61 14 54

Elisabeth BRIXON : 03 26 61 11 89

Lisa JUPIN : 03 26 61 14 08



14 juillet

Retraite aux flambeaux le 13 juillet à 21 h 30, départ de la salle des fêtes.

14 juillet à 10 h 30 : rassemblement place de la mairie, puis dépôt de gerbes au monument aux morts.

Vin d'honneur à la salle des fêtes.



Petits bouchons

La garderie périscolaire Ludes/Mailly-champagne réouvrira à la rentrée de septembre 2002 avec une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture plus du personnel d'accompagnement.

Le prix est fixé à 3 € la demi-journée. L'accueil se fera comme suit : lundi, mardi, jeudi, vendredi aux horaires suivants : 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30 garderie; 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h garderie périscolaire; 12 h à 14 h cantine.

Une réunion aura lieu le 9 juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes avec les personnes concernées.



Association « Premiers pas »

L'association « Premiers pas » va fêter ses 10 ans d'existence.

Chaque année qui passe en confirme la réussite

Le taux de fréquentation est très satisfaisant (71%), grâce à une bonne gestion du planning et un personnel compétent.

A partir de la rentrée de septembre 2002, les priorités d'inscription se feront impérativement comme suit :

- 1) les parents des villages adhérents
- 2) les grand-parents des villages adhérents
- 3) les parents qui travaillent dans les villages adhérents

En septembre, le prix de garderie sera fixé à 1,60 euro de l'heure.

Le 23 novembre, nous fêterons le 10ème anniversaire de l'association. Cette manifestation où nous accueillerons parents et enfants sera suivi d'un spectacle pour les enfants, d'une exposition de photos des enfants depuis l'ouverture, d'une tombola et d'un vin d'honneur accompagné de petits fours.



Jumelage Ludes/Sörgenloch

Les 8 et 9 juin a été célébré à Ludes le 10ème anniversaire du jumelage avec nos amis de Sörgenloch. Pour cette occasion, 70 Allemands ont été accueillis dans leurs familles françaises respectives. De nombreux élus locaux et régionaux étaient présents pour l'occasion. Chacun a pu apprécier la participation des enfants des écoles; la qualité des prestations de l'harmonie de Ludes et des chorales « La Luyate » et « Dom Pérignon » a été unanimement soulignée. Nous remercions la municipalité ainsi que tous les bénévoles pour leur aide à cette manifestation.